

Québec français



L'éducation au Québec Les séquelles coloniales

André Gaulin

Number 76, Winter 1990

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/44654ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Gaulin, A. (1990). L'éducation au Québec : les séquelles coloniales. *Québec français*, (76), 90–91.

Tous droits réservés © Les Publications Québec français, 1990

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

L'éducation au Québec : les séquelles coloniales

Aux auteurs
de *l'École détournée*,
Louis Balthazar et Jules Bélanger

André GAULIN



Arthur Tremblay, devenu sénateur conservateur, fut un des actants importants de l'histoire de l'éducation récente au Québec. En 1966, des gens de l'Union nationale promettaient de le mettre au ban advenant leur élection. Ils furent élus sans qu'ils n'en fissent rien. Bien au contraire, l'Union nationale poursuivit la réforme nationale de l'éducation qui appartenait au Québec tout entier. Cela illustre assez le consensus auquel était parvenu le Québec de la Révolution tranquille sur une question qui fut longtemps tabou. Le livre récent du sénateur Tremblay, *le Ministère de l'éducation et le Conseil supérieur / antécédents et création, 1867-1964* (les Presses de l'Université Laval, 1989, 426 p.) en fait foi qui traite par étapes forcées de l'histoire de l'éducation depuis la Confédération du Dominion of Canada. L'auteur y montre, dans un premier temps, la presque absence de législation sur la question statutaire de l'éducation. Demander pourquoi on passa d'un ministère de l'Instruction publique à un Département du même nom, d'un ministre à un surintendant quasi inamovible (les trois premiers «règnent» à eux seuls 63 ans !), c'est déjà en soi manifester que l'éducation d'ici fut empêchée. C'est pourquoi la deuxième partie du livre de Tremblay met en lumière, à propos des tentatives de ré-

forme de l'éducation, les tensions qui agitèrent une société qui ne dispose toujours pas d'elle-même.

En fait, le sénateur aurait pu remonter plus loin, avant l'Union même, si c'eût été son propos. On y aurait mieux vu la racine du mal, soit les avatars de la «Conquête». Dans une société privée de son véritable État, un État qui fonctionne dans le même code linguistique et selon son génie, pouvait-il en être autrement ? L'histoire devait choisir en conséquence des regroupements confessionnels plutôt que linguistiques et nous en sommes d'ailleurs toujours là puisque la CECM et la CECQ sont toujours protégées (c'est le verbe normalement utilisé) par la Constitution de 1867. Il s'ensuivit, après l'Union de 1840, qu'un dix-neuvième siècle, réactionnaire et ultramontain, arracha l'enseignement aux instituteurs laïques pour le remettre presque exclusivement aux clercs qui le firent principalement servir à l'établissement d'une société dominée par des valeurs religieuses.

Cela devait peser lourd sur l'histoire de ce collectif. Non pas qu'il faille nier le caractère constitutif et en quelque sorte devenu culturel (comme l'anglicanisme l'a été ailleurs) de l'héritage catholique venu de France, mais il faut reconnaître que la religion allait l'emporter sur la

Le Canada français n'allait-il pas devenir réfractaire aux acquis de la France révolutionnaire, n'allait-il pas devenir négateur de l'esprit critique du discours français, n'allait-il pas devenir une grande entité idéologique que ne semblaient pas toucher les gouvernements régionaux, n'allait-il pas enfin devenir une terre d'exil, d'errance, de renoncement à devenir sujet de son histoire ?

naturalité linguistique, sur des considérations du statut politique faisant appartenir au monde en vertu d'une culture, d'une histoire et d'un territoire. Le Canada français n'allait-il pas devenir réfractaire aux acquis de la France révolutionnaire, n'allait-il pas devenir négateur de l'esprit critique du discours français, n'allait-il pas devenir une grande entité idéologique que ne semblaient pas toucher les gouvernements régionaux, n'allait-il pas enfin devenir une terre d'exil, d'errance, de renoncement à devenir sujet de son histoire ?

On n'a jamais fait chez nous, au fond, l'histoire du cléralisme, de ses effets profonds sur l'imaginaire, de ses effets importants sur l'esprit de réaction aux idées nouvelles, à la question nationale, aux valeurs civiques, Pourquoi ? Question tabou ? Mutation d'une élite cléricale devenue laïcisée mais ayant gardé les mêmes structures mentales ? Ou pourquoi encore ? Il n'en reste pas moins que c'est un point de vue divergent sur l'instruction obligatoire et gratuite, sur la séparation de l'Église et de l'État qui a opposé les Patriotes à l'évêque Lartigue. Que l'instruction populaire n'a été assumée par l'Église québécoise que subsidiairement, par l'intermédiaire des frères enseignants (ces « corneilles » ou ces « chers et petits frères »), qui l'ont souvent fait en prolongeant le primaire

en primaire supérieur, puis en secondaire, contre la volonté de beaucoup de clercs qui voyaient cela de mauvais œil.

Après tout, faut-il oublier si vite que l'instruction publique obligatoire jusqu'à 14 ans ne viendra qu'en 1943 dans cette belle province ? Que le cours public, primaire et secondaire, ne débouchait pas sur l'université, privée et cléricale, vers 1964 ? En oubliant cela d'ailleurs, comment expliquer le succès sans précédent des *Insolences du frère Untel* qui se vit condamné par maints curé en chaire et blâmé par Rome ?

Pourquoi revenir sur tout cela, direz-vous ? Y revient-on vraiment ? En admettant que oui, n'est-ce pas un bon anniversaire pour rappeler cela quand nous pensons toujours l'école québécoise en termes de confessionnalité ? Quand nous savons de plus en plus que ceux et celles qui s'instruisent ne s'enrichissent plus comme au temps où monsieur Gérin-Lajoie vendait le « bill » 60 ? Quand nous savons aussi que l'université, toujours payante, est de plus en plus fermée aux classes populaires ? Qu'elle forme moins de gens que partout ailleurs en Amérique du nord ? Quand nous nous

payons par ailleurs trois systèmes scolaires, un anglais, un français, et un troisième, de plus en plus élargi, privé ? Quand les professeurs ne sont plus relevés par la jeune génération comme dans toute société saine ? Quand les professeurs de français continuent toujours de se battre absurdement contre une société qui nie la culture française ? Quand Montréal qui était vu par le Rapport Parent comme devant se franciser pour que le Québec français soit pris au sérieux en est toujours où il en est ? Au fait, oui, pourquoi se taire ? Pourquoi se terner ?

Bon anniversaire, donc, le plus dérangeant possible. Car, à trop méconnaître l'histoire, on risque de retourner « au plus beau système scolaire au monde » comme on le faisait dire de Pie XII au surintendant Jules-Omer Desaulniers. N'avons-nous pas l'habitude, à cause de notre sinieuse odyssée collective, de chercher des solutions d'avenir dans le passé ? Comment en arriver à « orienter » l'avenir sans nous en remettre totalement à nous-mêmes comme société française, laïque (ce qui ne dispose nullement de la foi), compétente et disposant librement d'elle-même ? ●